

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

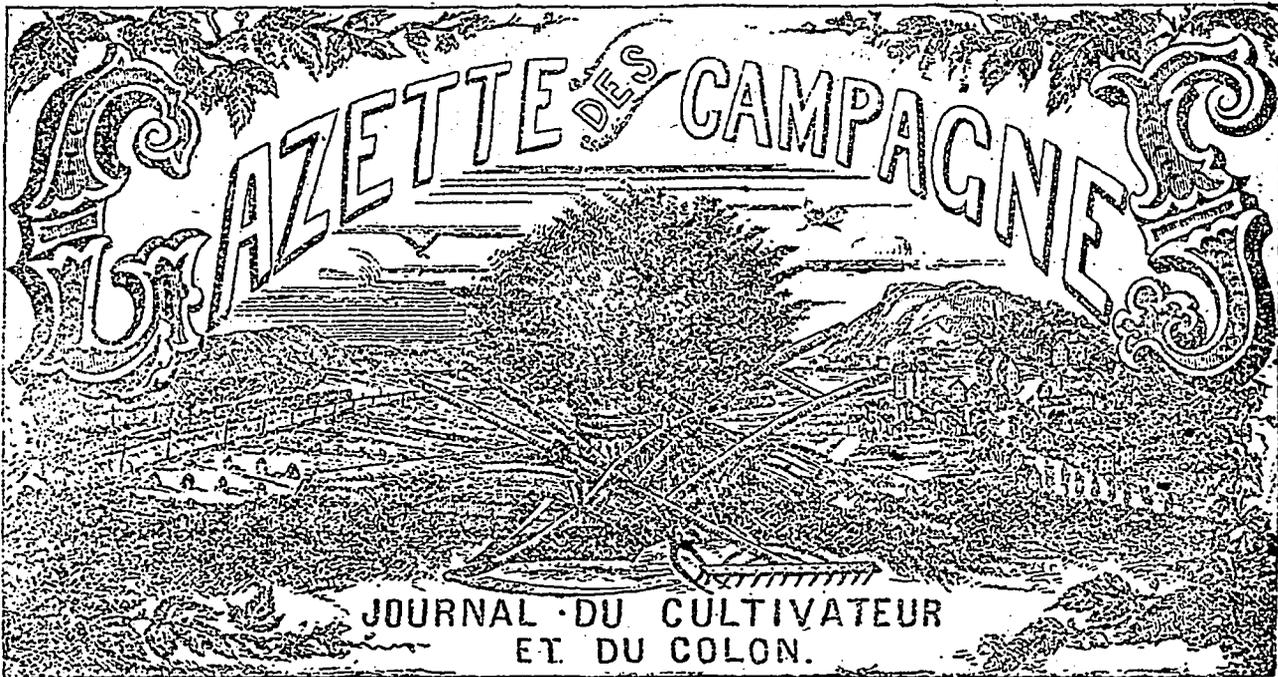
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Editeur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUTS LES JEUDIS

SOMMAIRE :

Cuiverie agricole : Architecture rurale—Décoration des bâtiments ruraux ; matériaux à employer dans leur construction.—Entretien de ces bâtiments et moyen d'en obtenir la durée.

Revue de la Semaine : Le centième centenaire de la naissance du grand patriote irlandais, Daniel O'Connell, a été célébré en Irlande et dans presque tous les pays du monde avec une rare munificence.—O'Connell, né en 1775 et mort en 1847, a vécu pour la religion et pour sa patrie.—L'Irlande était malheureuse, soumise à la verge des maîtres superbes et mourant de faim.—Sous la direction d'O'Connell, tout s'organise, et en restant dans les limites du juste et de l'honnête, on obtient un adoucissement considérable aux maux qui devenaient intolérables.—Le rôle d'O'Connell dans l'Irlande a eu dans l'Eglise des résultats que le pacifique agitateur était sans doute bien éloigné de prévoir.—Statistique intéressante de l'Eglise catholique en Irlande.

Supplé divers : L'encombrement du commerce.—L'eau comme boisson aux hommes et aux animaux.—Allaitement chez les animaux domestiques.

Petite chronique : Une mine de fer aux Etats-Unis.—La récolte dans la Province de Québec et aux Etats-Unis.—Expositions des sociétés d'agriculture des comtés de Richmond, Drummond et Shefford.—Animaux de paille.

Recettes : Manière simple d'empêcher le lait de tourner.—Propriétés médicinales de la millefeuille (herbe à dinde).

Nouvel entête de la "Gazette des Campagnes"

GAZETTE AGRICOLE

ARCHITECTURE RURALE—ÉCONOMIE.—(Suite.)

Décoration des bâtiments ruraux.—La décoration de ces bâtiments doit être simple et modeste; car elle n'ajoute rien à leur solidité ni à leur commodité. Dès lors la dépense que l'on ferait pour leur procurer des ornements plus recherchés serait nécessairement une dépense superflue.

Leur décoration doit donc plutôt consister dans la proportion et l'uniformité d'exécution que dans les recherches extérieures; et cette condition est d'autant plus facile à remplir, que souvent il en coûte moins définitivement à employer de bons ouvriers qu'à se servir de mauvais.

Pour les différents matériaux à employer dans la construction de ses bâtisses, le cultivateur doit en être éclairé par le calcul et les convenances. Par exemple s'il est placé dans une localité qui offre pour la maçonnerie, des pierres, de la bonne chaux ou de la brique, il sait d'avance que l'habitation d'un établissement rural, ainsi que les écuries et les étables, doivent être bâties le plus solidement possible; la première, à raison des intempéries des saisons et des accidents du feu; et les autres, afin de pouvoir résister aux chocs des bestiaux et de prévenir leurs dégradations. Or, il peut remplir ce but, ou en construisant les bâtiments en pierre ou en briques; mais l'un de ces moyens est nécessairement plus coûteux que l'autre: il choisira donc celui qui lui occasionnera le moins de dépense, vu la facilité de se procurer les matériaux voulus.

Il se conduira d'une manière analogue dans le choix des matériaux destinés à la construction des autres bâtiments de l'établissement et il s'attachera à leur procurer aux moindres frais possibles, une solidité suffisante pour leur destination.

Autre exemple: si la localité ne lui présentait aucune pierre propre à bâtir, ou qu'il ne put se procurer de la brique qu'à grand frais, il serait obligé de n'employer que le bois. Alors après avoir consulté les ressources locales, il assignerait l'espèce de matériaux fabriqués la plus économique et en même temps la plus convenable à sa destination, et il n'aurait à faire venir du dehors que ceux néces-

saires pour établir solidement les fondations de ces différents bâtiments.

Son choix étant ainsi fixé pour toutes les espèces de matériaux dont il a besoin, il calculera la quantité de chaque espèce, et il trouvera une grande économie à les rassembler tous d'avance.

Les qualités qu'on doit rechercher dans une pierre à bâtir, c'est la solidité pour résister au poids des constructions, la propriété de ne pas s'égrener à l'air ou d'éclater et de s'effleurir par la gelée, de se laisser tailler sans beaucoup de main-d'œuvre à la pointe ou au ciseau et soutenir le choc des outils sans se rompre; la propriété de résister au feu dans les incendies et celle de pouvoir être employée indifféremment dans tous les sens, sont aussi des qualités désirables.

Une bonne pierre à bâtir rend un son clair quand on la frappe; elle ne se délite pas dans l'air ou dans une situation humide n'absorbe qu'une petite quantité de liquide. Son grain est fin, serré, homogène et d'une couleur généralement égale et uniforme; elle ne présente pas de cavités, excepté quelques pierres siliceuses.

Les briques sont des pierres artificielles, formées avec les terres argileuses, et durcies au moyen du feu dans des fours appropriés à cet usage. Les briques peuvent se fabriquer partout où on rencontre des terres argileuses qui ne contiennent pas de chaux, mais elles n'ont pas partout les mêmes qualités, et celles-ci varient suivant la nature des argiles mises en œuvre, le travail plus ou moins parfait auquel on les a soumises et le degré de cuisson. Il y a dans un grand nombre de paroisses des manufactures de briques. Kamouraska en possède une qui est sur un bon pied, vu les nombreuses demandes qu'en reçoit son propriétaire. Montmagny compte aussi deux briqueries conduites sur une grande échelle où l'on fait de la brique qui ne le cède en rien par sa bonne qualité; étant à proximité de Québec, les propriétaires de ces deux établissements reçoivent des commandes considérables.

Les bonnes briques sont celles qui sont bien cuites, légères relativement, dures et rendant un son clair quand on les frappe; leur surface n'est ni déformée, ni vitrifiée par un feu trop violent. Quoique les argiles, après la cuisson, affectent des couleurs souvent très-différentes, cependant, les briques de bonne qualité sont le plus communément d'un rouge baccé; celles qui sont moins rouges ou d'un rouge pâle sont moins sonores et moins durables. Les plus mauvaises briques sont celles qui, soumises à l'humidité, puis à la gelée, s'égrènent, se gercent et se décomposent, ou celles qui n'offrent au choc aucune résistance.

Les bois servent de plusieurs manières dans les constructions rurales, et il faut s'attacher à faire choix de ceux qui sont parfaitement sains.

Ces bois doivent avoir atteint un degré parfait de dessiccation, parce que les bois qui contiennent encore de leur eau de végétation ou de l'humidité occasionnent tôt ou tard de graves inconvénients dans les habitations; ces bois, en se desséchant éprouvent un retrait quelquefois si considérable qu'ils occasionnent la déformation des parties où ils entrent, rompent les assemblages et causent la chute des pierres ou des arçonnages en mortier.

Les poutres qui sont de bois vert offrent plusieurs inconvénients graves: 1o. Elles plient plus facilement sous la charge et ne se relèvent pas en séchant; 2o. elles pourrissent très-rapidement en totalité lorsqu'elles sont encharnées dans un mur; 3o. les insectes destructeurs des bois les attaquent avec plus de succès.

C'est à l'ombre et à l'abri de la pluie qu'il est bon de faire dessécher les bois destinés au service des constructions. Les bois desséchés en plein air se fendillent et s'altèrent davantage à leur surface que ceux, placés dans des hangars ou des granges. C'est donc là qu'il faut les déposer; et lorsqu'on ne le peut pas, ce qui arrive souvent, on les empile en écartant chaque pièce de ses voisines, et on couvre la masse de planches pour la garantir de la pluie.

La saison la plus favorable pour élever des bâtiments ruraux est le printemps, où la température est douce et où les journées sont longues, parce que les constructions ont le temps de sécher et les mortiers celui de durcir pendant l'été, et qu'on peut les occuper à l'automne. Les réparations doivent être faites en toute saison et aussitôt qu'elles sont devenues nécessaires.

Dans les travaux de construction, il faut donner beaucoup d'attention à la mise en œuvre des matériaux, qui est fort importante. Des matériaux excellents et d'un prix élevé peuvent, sous la main de l'ouvrier inhabile, négligent ou peu délicat, ne donner que des constructions médiocres, d'une chétive apparence et d'un mauvais service, tandis qu'on peut souvent tirer un fort bon parti de matériaux, mis en œuvre avec soin et intelligence.

Pour la bonne et rapide exécution des travaux de construction, il est indispensable de prendre des mesures d'ordre bien entendues; ainsi on veillera à ce que les matériaux arrivent à temps sur le terrain à bâtir; à ce qu'ils soient déposés sur les chantiers où ils doivent recevoir des façons ultérieures; que ces chantiers soient assez spacieux pour que les travaux puissent s'exécuter sans encombre; à ce que le nombre des travailleurs soit suffisant, les travaux distribués avec assez de régularité et d'ensemble pour qu'ils ne soient pas entravés les uns par les autres, mais marchent tous avec la célérité désirable, et enfin à ce qu'il y ait un bon système de surveillance qui oblige les ouvriers à mettre tous les matériaux en œuvre avec le soin et l'attention convenables.

Entretien de ces bâtiments, et moyen d'en obtenir la durée.—Avec quelque solidité que l'on construise un édifice, il ne pourrait avoir une longue durée, si un entretien annuel et scrupuleux ne le garantissait des lentes injures du temps.

L'entretien annuel des bâtiments ruraux doit donc entrer dans les calculs d'une sage économie; car il est définitivement moins coûteux de les entretenir, que d'attendre pour les réparer qu'ils soient tombés dans un état de déperissement.

L'humidité et la gelée sont les destructeurs les plus actifs des maçonneries; c'est donc de leurs effets qu'il faut les garantir pour leur procurer une longue durée.

L'air n'offre aucun moyen pour conjurer les grandes gelées, mais comme leur effet sur les maçonneries n'est dangereux que lorsqu'elles sont imprégnées d'humidité, c'est donc principalement de l'humidité qu'il faut les préserver.

A cet effet, on éloignera soigneusement des bâtiments toutes les eaux qui pourraient en approcher de trop près, en pratiquant dans leur pourtour extérieur et à quelques pieds des bâtiments, des fossés de dimensions suffisantes pour contenir les eaux. On leur procurera ensuite l'écoulement le plus direct et le plus prompt, afin qu'elles n'aient pas le temps de pénétrer par infiltration jusque dans les fondations de leurs murs.

On empêchera les égouts des toits des bâtiments de laver le pied de leurs murs, en donnant aux couvertures la

plus grande saillie en dehors qu'il sera possible.

Cependant, lorsqu'il survient de la pluie avec un vent violent, la saillie de la couverture n'empêche pas toujours l'eau de fouetter contre les murs et d'en dégrader les crépis ou les enduits: alors il faut réparer sur-le-champ ces dégradations, afin d'éviter qu'elles ne deviennent plus grandes.

Dans l'intérieur de la cour, les bâtiments sont garantis de l'humidité par une chaussée pavée qui règne dans tout son pourtour.

En général, les soubassements des bâtiments présentent les premières dégradations de ce genre, surtout à l'exposition des vents pluvieux. Il faut soigneusement les réparer aussitôt qu'on les aperçoit; sans cette attention, leur maçonnerie serait bientôt à découvert, les eaux pénétreraient dans les fondations, et à la première forte gelée les mortiers en seraient détruits.

Il faut aussi préserver de l'humidité l'intérieur des bâtiments. Mais la pluie ne peut y pénétrer que par les ouvertures, et particulièrement par les arêtières, les noues, les lucarnes; et pour diminuer le nombre des causes de cet inconvénient, autant que par économie, nous conseillons de supprimer dans les constructions rurales l'usage des arêtières, des noues, des lucarnes et des mansardes. Alors l'humidité ne pourrait plus y pénétrer que par des dégradations apparentes dans les couvertures, et on les réparerait sur-le-champ.

Il résulte de ces observations que pour obtenir la durée des bâtiments ruraux, le propriétaire doit les visiter tous les ans dans le plus grand détail, afin de reconnaître par lui-même jusqu'aux petites réparations qui seraient à y faire, et les ordonner de suite. Elles ne sont jamais dispendieuses quand on les fait sur-le-champ; mais lorsqu'on les néglige, elles peuvent souvent devenir considérables. Il ne doit s'en rapporter à personne à cet égard, pas même à son fermier, parce que personne ne peut être aussi intéressé que lui à tout voir et à bien voir.

REVUE DE LA SEMAINE

Depuis longtemps nous savions que, en Irlande et dans tout l'univers, les irlandais se préparaient à chômer le 6 août de la présente année, en mémoire du centième anniversaire de la naissance de leur immortel compatriote, le grand Daniel O'Connell. Partout on a applaudi à cette heureuse idée et les catholiques du Canada s'en sont particulièrement réjouis.

Les rapports des journaux nous apprennent que dans la puissance cette fête a été magnifiquement solennisée; nous n'en sommes pas surpris. Le héros de cette fête méritait cette rare distinction, cet honneur insigne.

Daniel O'Connell, né en 1775, est mort en 1847. Sa vie peut se résumer en quelques mots: mettre tout son cœur et toutes ses forces au service de sa religion et de sa patrie.

Depuis 1800, l'Irlande était privée de son parlement particulier, et les représentants de la nation devaient aller siéger aux Communes de l'Angleterre. Mais la loi ne permettait pas aux catholiques de remplir cette fonction. Tout membre des Communes, en effet, devait reconnaître, sous serment, la suprématie de l'Angleterre en matière religieuse. Or, ce serment ne peut être prêté par un catholique. Les protestants seuls pouvaient donc aller faire valoir les intérêts de la malheureuse Irlande auprès des

Chambres souveraines. Et ces protestants Irlandais pouvaient-ils être disposés à faire beaucoup, en faveur des catholiques? Aussi, la misère restait grande en Irlande, et si l'état des choses ne changeait pas, il fallait se résigner à toujours souffrir.

Les causes de ces souffrances étaient multiples; signalons les deux principales:

La première est que la plus grande injustice pesait et pèse encore sur la classe agricole. Avant l'invasion protestante, les irlandais étaient maîtres chez eux; la propriété leur appartenait. Mais le droit du plus fort a changé la situation et aujourd'hui la plus grande partie de l'Irlande appartient à de grands seigneurs protestants qui vont manger en Angleterre leurs riches revenus. Or, voici l'usage que ces grands seigneurs ont introduit:

L'ancien propriétaire irlandais n'a pas seulement perdu son droit de propriété, il a perdu même la faculté de se faire donner un bail à long terme; il ne peut rester fermier sur le sol que ses ancêtres ont arrosé de leur sueur et de leur sang qu'en consentant à la culture au bail (*tenants at will*); et il se trouve à la merci de ce seigneur son maître ou de ses hommes d'affaires. De là des misères sans fin, des persécutions interminables, etc., etc.

La seconde injustice qui pesait sur le catholique irlandais, c'était l'obligation de payer la dîme à l'Église protestante. Cette situation malheureuse n'existe plus; la justice a été tardive, mais enfin elle est faite. Cette tyrannie forçait le malheureux fermier de subvenir aux frais de l'Église protestante appelée l'Église établie; et il lui fallait toujours, comme de juste, soutenir son propre prêtre et faire les dépenses nécessaires à l'entretien de cette catholique.

N'est-il pas vrai qu'un tel état de choses n'était point tolérable? Aussi les non-catholiques eux-mêmes ont fini par le répudier. Le désétablissement de l'Église protestante en Irlande a été l'œuvre de M. Gladstone.

Mais, au temps d'O'Connell, quel était le moyen de faire disparaître ces deux grandes injustices qui pesaient sur les petits fermiers de la fertile et de la verdoyante Irlande?—N'était ce pas ou l'émancipation politique, c'est-à-dire le privilège d'aller faire entendre sa voix dans les grandes assises des représentants de la grande nation et d'y exposer les infortunes qu'on endurait; ou le rappel de l'union parlementaire, le Home rule pour lequel on lutte encore aujourd'hui?

L'entreprise était gigantesque, O'Connell s'en chargea.

Il fonda d'abord et organisa ce qu'on a appelé l'Association catholique. Décidé de se tenir dans les limites de la légalité et de n'employer, pour réussir, que des moyens légaux et pacifiques, cette association qu'il gouvernait presque en roi, fit des progrès rapides et le gouvernement anglais reconnut qu'il fallait sérieusement compter avec ces irlandais qu'ils avaient tant méprisés et persécutés jusqu'alors. En conséquence le Parlement passa l'Acte d'Émancipation qui accorde aux irlandais catholiques la capacité électorale et l'éligibilité à la Chambre des Communes. Désormais les catholiques de tout le Royaume-Uni et de ses colonies, n'avaient plus à jurer que la fidélité au roi et à s'engager à ne rien faire contre l'Église établie; en même temps ils étaient déclarés admissibles aux emplois civils et militaires. Cet acte n'établissait pas encore les catholiques sur un pied d'égalité avec les protestants, non; mais il allait permettre cependant au catholicisme de faire d'immenses progrès en Angleterre.—*Salus ex inimicis.*

On était en 1829, O'Connell qui avait tant contribué à

obtenir cet acte de justice partielle fut aussitôt envoyé à la Chambre des Communes; il espérait faire réformer en plusieurs points la législation tyranique que les vainqueurs faisaient toujours peser sur sa malheureuse patrie. Il fit la lutte avec une énergie incomparable. Sa chère Irlande mourait de faim et il voyait l'Angleterre lui témoigner du mauvais vouloir, lui refuser les ressources qui pouvaient lui rendre la vie!

O'Connell qui se sentait au cœur tous les courages pour tout entreprendre; mais il ne vit alors de ressources contre tout le mal que dans le *rappel* de l'union parlementaire, c'est à dire dans la dissolution de l'union législative entre l'Irlande et l'Angleterre. Pour obtenir le *rappel*, il organisa des *meetings*, il fit signer des pétitions, et créa par sa brûlante parole une *agitation pacifique* qui inquisite vivement l'Angleterre. L'*agitateur* avait soin de se tenir dans les bornes de la plus stricte légalité et d'y maintenir les populations qu'il voulait délivrer. Arrêté, traduit devant le tribunal de Dublin et condamné à la prison, en 1844, il en appela à la chambre des lords, qui cassa l'arrêt, et il continua d'agiter l'Irlande pour le *rappel*. Mais la santé d'O'Connell s'épuisa; il finit par désespérer du succès; une horrible famine qui dépeupla l'Irlande, en 1846, lui porta un dernier coup, et, passant par la France, il alla mourir en Gènes. En Italie, en 1847, après avoir montré au monde tout ce que peut faire une parole ardente au service d'une bonne cause, et comment les catholiques peuvent revendiquer leurs droits tout en conservant le respect dû à la loi et à l'autorité.

Cette courte esquisse de l'œuvre de Daniel O'Connell va rendre plus intelligible à nos lecteurs l'article suivant dû à la plume toujours jeune et toujours fraîche de M. Louis Veuillot. Le rédacteur en chef de l'*Univers*, l'a écrit à propos du centième centenaire de la naissance du grand patriote, de l'admirable catholique que nous voulons faire bien connaître:

« Le lord maître du Dublin convoque les représentants de l'Europe catholique aux fêtes par lesquelles l'Irlande veut solenniser le centenaire d'O'Connell. Le rédacteur en chef de l'*Univers* a été honoré d'une invitation qu'il regarde comme un noble prix de ses efforts au service des pensées dont O'Connell a été la véritable initiateur parmi nous. Nous devons à ce grand homme d'être entré de bonne heure en révolte contre les erreurs qui, presque partout, pèsent encore douloureusement sur la religion et sur la patrie. Pour mon compte, au début de la carrière, sa voix fréquente m'a appris à me souvenir de mon âme dans la vie politique, et, dans la vie religieuse, à me souvenir de mon pays. J'ai su de lui que deux flammes, qu'il faut ne pas déseiner, sont nécessaires au bien-être de la conscience. Son exemple m'a montré comment on peut combattre les lois mauvaises des hommes en s'appuyant de la loi supérieure qui ordonne en même temps de les déraciner et de leur obéir. En France, nos vicissitudes et nos oublis nous avaient fait perdre l'intelligence de ce dessein de Dieu, par qui la persévérance dans la prière et dans l'action devient la cuirasse la plus solide et l'épée la plus pénétrante. Obéir toujours et combattre toujours, rester en révolte légalement et inébranlablement, ne pas se laisser d'en appeler à la justice, en se servant des moyens laborieux que Dieu ne manquera pas de susciter, pour obtenir enfin son triomphe; nous avions perdu cet art des catacombes, le grand Irlandais nous l'a rendu.

Il a prié, il a lutté, il a été vainqueur. Après tant de victoires de la force, qui avaient ensanglanté, houlverés

et scandalisé le monde, il a consolé les âmes par cette belle victoire de l'esprit, gagnée lentement, au plein jour, et du consentement de ses adversaires, plus étonnés de se sentir juste que d'être battus. Les conséquences du succès se sont étendues au delà de toutes les attentes. Il n'a pas affranchi seulement l'Irlande, mais encore ses maîtres, et plus loin, sur le continent, ceux qui professent la foi intégrale de Jésus-Christ. Qui dira toute la victoire d'O'Connell? Dieu ne l'a pas encore achevée, et nous ne faisons qu'en entrevoir les suites. L'ancien élève du séminaire de Douai; dévot à la Vierge Marie, a été choisi pour scier dans toute l'Église un esprit d'invincible espérance et d'invincible liberté. Il a fait rentrer la multitude pervertie dans la vraie largeur chrétienne. Nul homme, avec moins de moyens, n'a mieux mérité le titre de libérateur, justifié par si peu de mortels. Dans le monde moderne, il a jeté les premières gouttes de l'eau du baptême sur cette forêt sauvage, inconnue de tous et surtout d'elle-même, qu'on appelle la démocratie.

« Nous avons l'honneur d'être ici de vieux amis d'Irlande. O'Connell nous l'a fait connaître. Avant lui l'Irlande n'était pour tout le continent qu'une expression géographique, une terre quelconque, possédant un reste de nom dans les légendes, et qui vivait peut-être encore par les souvenirs de ses saints, mais qui ne produisait plus que des soldats et des ouvriers pour l'Angleterre, et surtout des pauvres. On ne savait rien de son histoire, rien de sa beauté morale, rien de son martyre si longtemps supporté. Elle n'avait plus son éclat propre, l'Angleterre l'absorbait. Qu'était ce alors pour le monde qu'un pays pauvre et vaincu qui s'obstinait dans la nuit catholique? O'Connell nous fit voir que l'Irlande produisait aussi des hommes. Il restitua en beauté du Christ irlandais. A cette puissante lumière, l'Irlande apparut tout à coup; elle sortit de ses ténèbres, distincte, belle et sublime. Ce fut comme une oration du génie de son mâle orateur: la verte Erin, la perle des mers, le fidèle témoin de Jésus mort et ressuscité, baigné de sang, labouré de plaies, illuminé de sourires victorieux! Dans les cœurs catholiques, il y eut une explosion d'admiration et d'amour, et les consciences connurent que cette nation tirée du cachot par un prophète, n'y rentrerait pas. Le sépulcre était ouvert pour toujours. Ce fut, en ce siècle, le premier triomphe ostensible de Jésus-Christ, voulu et procuré par la fidélité reconnaissante d'un homme. Jusqu'alors depuis longtemps, il avait plu à la Providence de ne rencontrer, aux yeux du monde, que des défaites et de paraître toujours vaincu. Béni soit le nom d'O'Connell parce que Dieu lui a donné d'être grand pour sa cause. Il a été bon au monde de voir revivre l'Irlande, de s'associer à sa prière et à ses combats, et d'apprendre ainsi que l'iniquité n'est pas éternelle.

« Et maintenant l'Irlande libre et en paix glorifie son libérateur. Elle se rassemble comme pour ensevelir au sein de la terre promise celui qui, né dans l'oppression, a ouvert pour toute la race le seuil de la liberté, et elle lui d'orne sa tombe vivante réservée aux hommes dont les œuvres ne doivent pas périr. Là, présidera son Eglise florissante, portant la pourpre romaine sur cette terre de la proscription, et autour d'elle se presseront des citoyens ornés des pourpres civiques, pourpres de la liberté, conquises par tant de bons combats. Telle est la gloire du tombeau d'O'Connell.

A cet éclat posthume, on reconnaît l'ouvrier de la justice. Il a été contesté, repoussé, parfois méconnu des siens. Aujourd'hui, parce qu'il a aimé la justice, il est père d'un peuple, et les honneurs rendus à sa mémoire sont applaudis

du genre humain.

C'est un des grands et salubres spectacles de nos jours, et trop d'encens frivole s'élève sur la terre sans autre motif et sans autre résultat que d'obscurcir ce que la foule a conservé de raison. Extravagés par mille courants contraires, les hommes, fatigués d'un immense cauchemar, se laissent volontiers entraîner un moment autour de n'importe quelles idoles dont ils ne parviendraient pas à garder le souvenir. On célèbre un péché, on descend jusqu'à de misérables inventeurs de machines. La grande humanité ne prend point de parti à ces malhonnêtes fantaisies d'érudits, de spécialistes et surtout d'oisifs. Les peuples n'y ont point de cœur et son vent n'y mettent pas les pieds. Le faux éclat que l'on poursuit s'éteint dans l'indifférence avant même que tous lesampions ne soient allumés. Les fêtes d'O'Connell et de l'Irlande n'auront pas ce frivole caractère. Les feux de joie de Dublin illumineront la catholicité; celui qu'on appelle le roi mendiant de l'Irlande est un bienfaiteur du monde.

"Je ne sais quel avenir est réservé à la tribune politique. Depuis cent ans, elle a fait un bruit qui n'a été ni sans importance ni sans péril, et la conscience des peuples instruit contre elle un procès menaçant. Mais ce que chacun peut dire, c'est qu'au jour de la justice, le nom d'O'Connell protégera la tribune plus que le nom de Mirabeau.

"Je dirai un souvenir que j'ai gardé. J'ai eu le bonheur de saluer O'Connell peu de jours avant sa mort, lorsqu'il traversait Paris pour se rendre à Rome. Nous étions quinze ou vingt, pas plus; tous inconnus, excepté Montalembert qui nous conduisait. Dans ce grand Paris, nous formions à peu près tout le parti catholique. Si Montalembert avait voulu réunir des notoriétés, il eût risqué d'être seul.

"O'Connell, déjà mourant, était sorti pour respirer un peu. Nous attendions son retour sous les arcades de la rue de Rivoli, à la porte du modeste hôtel où il était descendu. La journée finissait, une journée d'hiver triste et pluvieuse, et nous nous entretenions dououreusement d'un échec que notre cause venait de subir à l'une des deux Chambres. Elle avait été battue avec mépris, selon l'usage. C'était notre situation ordinaire. Notre petit nombre nous faisait pitié. — "O'Connell, disions-nous, voit autour de lui un peuple." — En ce moment, il rentrait. Nous l'aperçûmes dans sa voiture, et nous levâmes nos chapeaux. Quelques passants nous demandèrent qui c'était? — "C'est O'Connell. — Ah!... Qui est-ce, O'Connell? L'un de nous, le médecin J. P. Tessier, esprit et cœur des plus hauts, mort depuis sans laisser trace, et que la liberté aurait tiré de l'ombre, répondit: "Ce n'est rien, c'est un homme." Et se tournant vers moi: Helas! ajouta-t-il, pauvre Irlande, pauvre liberté; cet homme est mort."

Nous nous mouvâmes, attristés. Malgré sa fatigue, O'Connell voulut nous recevoir. Nous le vîmes assis dans un fauteuil, enveloppé de couvertures, pâle et épuisé. Montalembert lui adressa la parole. Il répondit quelques mots que nous eûmes à peine entendus: "Ne faibissez pas... pour moi, je meurs... Arriver à Rome... Courage!" O'Connell mourant, sans voix, sans geste, c'était en ce moment la la force visible de Dieu parmi les hommes, le bras secouleur de l'Eglise. Nous n'étions pas même au berceau, et celui que nous regardions à bon droit comme notre chef, n'était déjà plus qu'un orphelin. Nous nous retirâmes l'âme brisée. Il nous semblait que tout était fini et qu'O'Connell de moins, la longue nuit reprévait son empire. "Mais non, me dit Tessier, non! Il faut que le grain meure. Ce n'est que le semeur qui tombe. Il a semé, la moisson lèvera. Attendons les trois jours.

La moisson est levée en Irlande, et l'Irlande a moissonné. Les graines qui semblèrent dérobées par le vent, lèveront ailleurs. Celui qui sème au nom de Dieu, pour la vérité de Dieu qui rend libres, celui-là sème toujours. Ni les intempéries, ni les bêtes sauvages, ni la mort ne ruineront à jamais son travail, et la liberté sera le fruit de la semence qu'il a jetée de bon cœur. Les nobles fêtes de Dublin vont le prouver à leur tour. En présence de ces pompes consolantes et fécondes, le moment est venu de dire à la gloire d'O'Connell ce que Condorcet disait sans le comprendre à la honte de Voltaire: "Il n'a pas vu tout ce qu'il a fait, mais il a fait tout ce que nous voyons."

En terminant un article comme celui-ci, il semble qu'on demande un dénombrement aussi approximatif que possible de l'Eglise catholique en Irlande. Là, les traditions du catholicisme ne furent jamais interrompues. Nul autre pays, Rome exceptée, ne présente un aussi noble exemple de foi impérieuse et d'inflexible constance. Selon une tradition irlandaise, Saint-Patrick reçut la divine promesse de ne jamais perdre le peuple que Dieu lui a donné à l'extrémité de la terre. Et, en effet, l'invincible fidélité des Irlandais à leur foi, non-seulement sur le sol natal, mais à travers les colonies de l'empire britannique et dans le vaste continent de l'Amérique du Nord, nous offre, en matière de religion, un modèle d'immuable persévérance qui vérifie pleinement cette tradition nationale.

Il fut un temps, dit Son Eminence le cardinal-archevêque de Westminster, Mgr. Ed. Manning, il fut un temps, au dix-septième siècle, où toute la population catholique d'Irlande, réduite au chiffre d'environ 80,000 âmes, se vit refoulée dans la province de Connaught: c'était alors qu'un acte du Parlement, daté du 26 septembre 1653, réservait cette province pour lieu d'habitation au peuple irlandais. Or, la même nation irlandaise a grandi en une mesure supérieure à celle des races anglaise et écossaise; elle dépasse, tant au dehors qu'au dedans, le chiffre de douze millions d'âmes.

Eh bien, l'Irlande n'a jamais été entièrement privée de ses évêques et de ses pasteurs. Son épiscopat, après maintes souffrances, a toujours été solennellement reconstitué. Il conserve aujourd'hui, dans une succession constante et dans une intacte vitalité, ses sièges archiepiscopaux, ses provinces et ses diocèses, sa hiérarchie et sa forme paroissiale.

Voici la statistique de l'Eglise catholique en Irlande que nous trouvons dans une des livraisons de 1873 des *Annales catholiques*:

10. La hiérarchie, composée de quatre archevêques (dont deux primats) et vingt-quatre évêques;
20. Vingt-huit diocèses, avec mille quatre-vingts paroisses et trois mille cent quarante prêtres;
30. Deux mille trois cents quarante-neuf églises publiques et chapelles;
40. Une Université, vingt-cinq collèges, cent seize écoles supérieures et environ sept mille écoles primaires;
50. Le recensement de 1871 compte, pour l'Irlande, quatre millions cent quarante et un mille neuf cent trente-trois catholiques.

L'encombrement du commerce

Nous reproduisons du *Nouveau-Monde* un écrit dont la lecture pourrait profiter à plusieurs de nos lecteurs. Il n'est que trop vrai que cet engouement pour le commerce est devenu véritable plaie sociale; cette manie du commerce, surtout parmi les jeunes gens de la campagne, a compromis l'avenir du plus grand

nombre, et par cela même la prospérité de notre agriculture; combien de ces jeunes gens eussent pu rendre à la cause agricole de véritables services? Il y a dans cet écrit plusieurs observations qui méritent la plus sérieuse attention.

" Il n'y a pas à se dissimuler que si les difficultés de notre situation financière actuelle peuvent être attribuées, en partie, à des causes extérieures, elles sont aussi dues à des causes intérieures, à des vices inhérents aux conditions actuelles d'existence de notre commerce.

" Déjà nous avons parlé des abus énormes qui ont été commis dans la pratique d'un système de crédit illimité; ces abus ont donné lieu à de nouvelles fautes et aggravé la situation.

" Une fois parti à glisser sur la pente de l'escompte et du crédit, le commerce n'a pas su s'arrêter lorsqu'il l'eut fallu; la fièvre des spéculations avait monté tous les esprits d'un bout à l'autre de la province, et dans le plus petit village comme au sein des plus grandes villes commerciales, on a vu s'implanter les établissements mercantiles en bien plus grand nombre qu'il n'était requis pour le besoin de la population. Ce mouvement cependant n'a pas originé dans les sphères inférieures mais bien dans les cercles élevés de la classe marchande.

" L'encombrement du commerce dans les campagnes suivait la proportion de l'encombrement dans les villes, et c'est précisément celui-ci qui est la cause de l'autre. L'excès de compétition a amené les abus du crédit, et il s'est vu un temps où il suffisait à une personne de demander à acheter des marchandises pour qu'on lui en vendit et plus qu'elle n'en eut voulu obtenir.

" Cet excès de facilités à acquérir des stocks devait nécessairement produire l'encombrement; et ce résultat n'a pas tardé. Comme nous le disions, il n'y a pas de village qui n'ait eu au moins ses deux marchands quand un seul eut été plus que suffisant. Aussi, comme le commerce ne payait guère par lui-même le marchand de campagne après avoir épuisé les ressources du crédit, comme le marchand de ville se faisait spéculateur et usurier, s'évertuant à pressurer sa pratique, comme une éponge, afin d'en arracher quelques bribes de profits qu'un luxe fou et inconsidéré joint à des revers de spéculateurs engloutissait bien vite; et alors, on chargeait le syndic de liquider un fond dont il ne restait plus que des ruines. Quel est le cas? on le plus reculé dans nos montagnes qui n'ait eu son marchand, et bientôt son banqueroutier. Nous croyons qu'il n'y en a pas. La loi des faillites a été une des lois les plus populaires, en ce sens, que tout le monde en connaissait les dispositions essentielles: comme celles qui avait rapport à la manière de faire cession et aux moyens d'obtenir une décharge.

" A dire le vrai, tout a contribué un peu à produire cet encombrement du commerce qui s'est manifesté depuis quelques années.

Les causes premières ont été aidées de causes secondaires. L'augmentation des importations a contribué à répandre le goût du luxe dans tous les rangs de la société, et depuis le plus haut degré de l'échelle jusqu'en bas, tout le monde a voulu vivre d'escompte, de spéculations et de crédit.

" Au fait, cet incident n'a rien de bien étonnant; sa production s'explique assez facilement. Notre peuple a beaucoup perdu, depuis certain nombre d'années, le goût de l'agriculture et du travail des champs; le luxe a aussi perverti les caractères comme il a perverti les goûts.

Le commerce semble avoir particulièrement de l'attrait pour les jeunes gens aujourd'hui: ils éprouvent pour ce genre d'occupation une espèce d'engouement auquel le plus grand nombre ne sait pas résister.

Etre marchand, c'est tout ce qu'ils souhaitent et tout ce qu'ils désirent; là seulement, ils espèrent trouver le secret de la prospérité.

Or, comme tous ne sauraient être qualifiés à faire de bons commerçants, car cette branche d'industrie requiert, comme toutes les autres, des aptitudes et des dispositions spéciales, il en résulte qu'un grand nombre y végètent et sont de vraies nuisances.

Il y aurait beaucoup à dire sur ce sujet qui se rattache à tout ce qui touche aux conditions de la prospérité du pays; mais nous ne devons pas dépasser ici les limites d'une étude exclusivement pratique.

" Les quelques réflexions que nous venons de présenter sont

très simples, et il ne s'agit que de les exprimer pour en faire comprendre à tous l'importance et l'à propos.

" Il est nécessaire qu'une réaction s'opère dans la condition actuelle de notre commerce; il faut le ramener dans sa sphère et l'asseoir sur sa véritable base.

" Pour cela, il importe beaucoup de travailler à détruire le préjugé moral qui s'introduit dans l'esprit de notre population, contre l'agriculture et les nobles travaux des champs. Que notre peuple soit ce qu'il doit être: un peuple laborieux et sobre, simple dans ses mœurs comme dans ses habits, et le pays sera beaucoup plus prospère alors qu'il n'est aujourd'hui. Il ne faut pas bien de crier sans cesse au progrès et à la spéculation et d'en parler sous tous les toits; ces cris finissent par étourdir les esprits et une fois qu'ils se sont laissés entraîner dans le tourbillon de cette vapeur, ils ont bientôt dépassé les limites du bon sens et de la raison pour se précipiter dans les abîmes.

" Nous espérons qu'à l'avenir, on se montrera moins passionné pour les entreprises purement spéculatives, et qu'on s'occupera davantage de rechercher quels sont les besoins immédiats et pratiques des véritables intérêts nationaux.

L'eau comme boisson aux hommes et aux animaux

Pour être bonne l'eau doit être pure, ni trop fraîche ni trop chaude.

Les eaux contiennent quelquefois en dissolution des sels et des substances terreuses, telles que la chaux carbonatée et la sélénite, qui les rendent malsaines et impropres à cuire les légumes, dissoudre le savon, etc.; mais comme dans ce cas elles perdent rarement leur limpidité, on ne les appelle pas impures, mais crues, parce qu'elles sont indigestes. Ce nom d'impure est réservé pour celles qui tiennent en suspension de la terre ordinaire, ou des substances animales ou végétales, séparément ou ensemble. Ces dernières doivent toujours être épurées, au moins jusqu'à un certain point, pour servir de boisson aux hommes et aux animaux. Le simple repos suffit pour rendre potable l'eau la plus chargée de terre; mais les agents chimiques les plus habilement employés ne peuvent souvent pas améliorer les autres. Le moyen qui réussit le mieux est de la faire passer à travers de la poussière de charbon avec le plus de lenteur possible.

Comme toutes les eaux impures sont désagréables au goût et nuisibles à la santé, les cultivateurs doivent éviter d'en abreuver eux, leur famille et leur bétail. Combien de mortalités appelées du nom impropre d'épizootie ont eu pour cause de mauvaises eaux! Il faut donc ne point épargner les dépenses quand il s'agit de cet objet. Malheureusement tous les endroits ne sont pas également favorisés de la nature à cet égard. Il en est où il n'y a pas de sources, où on ne peut creuser de puits, bâtir de citernes, où il faut enfin se contenter de l'eau des pluies amassées dans les étangs ou même celles des mares infectes. De toutes les eaux les meilleures sont celles du ciel; mais il est difficile de les avoir exemptes de mauvais goût, ainsi que nous l'avons remarqué partout où l'on fait usage des citernes; après elles, viennent celles des grandes rivières, prises au milieu de leur cours et reposées; puis celles des fontaines, des puits, des étangs, etc. Il y a de si grandes différences dans ces sortes d'eaux, selon les localités et les temps, qu'il est impossible d'en trouver deux absolument semblables; mais ce n'est pas avec une rigueur minutieuse qu'il faut juger de leur salubrité: la vue d'abord, l'odorat ensuite, puis le goût en décideront toujours suffisamment bien.

Comme les animaux ne sont pas, dans l'état de domesticité, toujours libres d'aller chercher leur boisson, il faut en mettre de la bonne à leur portée. Toujours l'eau, lorsqu'elle provient d'une source ou d'un puits, doit être amenée à une température à peu près égale à celle de l'atmosphère; car un cheval et un bœuf qui, échauffés, boivent de l'eau trop froide, sont atteints d'une crispation générale, qui suspend toutes les excretions, roidit leurs muscles au point de ne pouvoir plus remuer, leur cause des douleurs de ventre aiguës, l'inflammation des poumons (pleurésie), et enfin la mort.

En général les animaux domestiques ne boivent qu'autant qu'ils en ont besoin, mais un d'entre eux, le mouton fait exception; aussi n'est-on remarqué quo même dans les terrains les plus arides et les années les plus sèches, une boisson trop abondante,

principalement dans les jours chauds de l'été peut lui donner la pourriture.

Allaitement chez les animaux domestiques

Les femelles des animaux domestiques qui allaitent leurs petits sont sujettes à plusieurs accidents pendant ce temps, surtout dans les commencements; leurs petits peuvent aussi se trouver dans le même cas.

Un de ces accidents est la dureté du pis et la tuméfaction du trayon. Il faut, pour le faire cesser promptement, suspendre l'allaitement, traire la mère, et mettre un cataplasme émollient sur ces parties. On donne aussi une nourriture rafraîchissante, des lavements, et on fait faire un exercice modéré aux femelles qui l'éprouvent.

Un autre est le défaut de lait. Quelquefois il tient au tempérament même de la mère, d'autre fois à des circonstances momentanées. On doit rechercher sa cause, et on la trouvera le plus souvent dans le défaut de nourriture; on devra donc en général en donner aux mères une abondante et d'excellente nature, surtout en herbes fraîches. Il pérît beaucoup d'agneaux nés avec la pousse des herbes, parce que leurs mères ne peuvent pas sécréter assez de lait avec les fourrages secs.

Les agneaux sont sujets à avoir dans la bouche des aphthes qui les empêchent de téter. Les veaux, les poulains et même les agneaux éprouvent des diarrhées, parce qu'ils ne digèrent pas bien le lait.

Il est des pays où on ne laisse jamais téter les veaux. Là, on traite la mère et on donne à son petit la portion de lait convenable. On l'accoutume à la boire en plongeant la main dedans et en lui donnant le doigt, qu'il suce. On attache aussi au fond du vase un chiffon de toile, qu'on appelle la *poupée*. Tous les petits des animaux domestiques peuvent être assujettis au même régime.

Il est rare, mais cependant il se trouve des petits qui ne reconnaissent pas leur mère, et des mères qui ne souffrent pas que leurs petits les têtent. Ce n'est que par des soins permanents qu'on peut redresser ces écarts de la nature.

Lorsqu'un petit a perdu sa mère et une mère son petit, il est souvent difficile de les déterminer l'un et l'autre à se substituer à ce qu'il ont perdu. On dit qu'en frottant le petit vivant avec le délivre de la mère dont est mort ce petit, on parvient à déterminer cette dernière à se laisser téter; mais ce n'est pas le premier jour que cette translation est difficile, c'est lorsque la mère est accoutumée à son véritable nourrisson.

Il est de fait que plus les animaux commencent le lait dans les premiers jours de leur vie, et plus ils deviennent gros, forts et d'une bonne constitution. C'est donc un bien mauvais calcul que de refuser aux veaux destinés à faire des bœufs ou des vaches laitières, même à être livrés au boucher, la totalité du lait de leur mère. C'est bien le cas de dire que, pour épargner, on se refuse à gagner; car il n'y a pas de comparaison entre le prix de quelques mesures de lait et celui qu'un animal peut acquérir par une plus forte taille ou une meilleure constitution.

Petite Chronique

Les chemins de fer des Etats-Unis.—A la fin de l'année 1874 il y avait aux Etats-Unis 72,628 milles de chemins de fer, dont 1,940 avaient été construits durant l'année 1874. L'Etat de l'Illinois possède 6,759 milles de voie ferrée, l'Etat de Pensylvanie en possède 5,687 milles, l'Etat de New York 5,350 milles et l'Etat d'Ohio 2,398 milles, ou un total pour ces quatre Etats de 22,084 milles. Durant l'année 1874, les recettes de 69,273 milles de voie de ferrée ont été plus de 830 millions de piastres, laissant un profit net d'environ 190 millions de piastres. Le profit net de 1874 dépasse celui de l'année précédente de 6 millions de piastres.

Récoltes aux Etats-Unis.—Le Bulletin de New-York contient ce qui suit relativement aux récoltes aux Etats-Unis:

« Les pluies continues ont sérieusement assombri la perspective d'une bonne récolte dans les Etats de l'Ouest. L'effet de ce temps défavorable s'est fait sentir samedi dernier sur le marché: les céréales avaient de nouveau une tendance à la hausse. Samedi dernier le blé a subi une hausse de 2½ cts. à New-York et à Chicago. »

La récolte.—La semaine dernière, nous avons eu occasion de voyager dans les comtés de Bagot, de Saint-Hyacinthe et de Rouville. Partout, dans ces comtés, le grain a la plus belle apparence, et promet une abondante récolte. Là comme dans les autres parties de la Province, le foin a souffert de la sécheresse au commencement du printemps. Cependant la récolte de foin ne sera pas au-dessous de la moyenne, et même en plusieurs endroits, elle l'emportera sur celle de l'année dernière. On peut dire la même chose des légumes. Les fruits communs, qui se récoltent ordinairement dans les jardins, sont en assez grande abondance bien qu'en plusieurs endroits les chenilles, cette nouvelle plaie qui, depuis quelques années, semble avoir remplacé la mouche à blé, les aient complètement détruits. Mais les pommes ont tout-à-fait manqué; les nombreux vergers plantés au pied des monts Yamaska, Rougemont et surtout Belœil, ne rapporteront rien ou à peu près rien cette année, à leurs propriétaires. C'est une perte considérable. Les propriétaires de ces vergers comptaient, cet automne, sur une abondante récolte, mais les fortes gelées du printemps auxquelles les chenilles virent plus tard prêter leur concours ont entièrement détruit leurs espérances.

Une chose que nous avons remarquée dans toutes les paroisses qui forment les comtés nommés plus haut, c'est le grand nombre de fromageries établies depuis quelques années. Chaque paroisse en possède au moins une, souvent deux et quelquefois trois. Malgré la quantité considérable de fromage que tous ces établissements doivent jeter sur les marchés, le prix de cet article est encore assez élevé pour que les cultivateurs en retirent de bons profits. Dans ces diverses localités, on vend le fromage de 10 à 10½ centins la livre, ce qui vaut encore beaucoup mieux que de convertir la crème en beurre, paraît-il.—*Le Pionnier de Sherbroke.*

— *Le Courrier de l'Illinois* assure que les Etats de l'Ouest auront une récolte splendide, cette année. Les cultivateurs de ces Etats comptent sur une récolte comme ils n'en ont jamais eue jusqu'à présent.

— D'après l'estimation du journal *Wisconsin*, de Milwaukee, la récolte de blé, dans cet Etat, donnera au moins 30,000,000 de boisseaux, ce qui laisserait un surplus de 25,000,000 de boisseaux pour l'exportation.

— Des nouvelles que nous recevons du Saguenay nous apprennent qu'il y aura une bonne récolte, si toutefois les gelées hâtives ne viennent détruire leurs espérances. Le foin est en abondance.

— L'exposition annuelle de la société agricole du comté de Richmond aura lieu à Richmond le 29 septembre prochain. La société agricole du comté de Drummond aura son exposition le premier octobre, à Ulverton. Celle du comté de Shefford se tiendra à Waterloo le 9 et le 10 septembre.—*Progrès.*

— Plus de 1,500,000 acres de terre ont été ensemenées en blé, l'an dernier, dans les colonies de l'Australie, et la récolte s'en est élevée à 18,000,000 de mirots.

— Neuf millions de minots de sarrasin ont été récoltés l'an dernier en Amérique.

Animaux de prix.—L'hon. Cochrane, de Hillhurst, Compton, a reçu récemment d'Angleterre trois génisses cornes courtes, et qu'il destine à la reproduction. Ce sont de magnifiques bêtes, mais il faut être commissaire pour en faire une appréciation tant soit peu exacte. M. Cochrane écrit: Pendant toute la saison, mon bétail progresse et les pâturages sont très-abondants. Je n'ai jamais vu une telle profusion de trèfle blanc que celle qui existe maintenant.

R E C E T T E S

Manière simple d'empêcher le lait de tourner

Dans les temps de chaleur et d'orage, il n'est pas rare de voir le lait se gâter.

On peut éviter ce désagrément en employant un procédé dont nous avons constaté souvent l'efficacité, et qui consiste à jeter dans le liquide, chaque fois que l'on a redouté sa décomposition, soit quelques grains de sel (quatre ou cinq), soit un clou ou tout autre morceau de fer. Comment le fer, qui est un excel-

lent conducteur de l'électricité, est-il un préservatif pour le lait si sensible à l'action du fluide magnétique? C'est ce qu'un physicien pourrait seul nous dire.

On sait, d'ailleurs, que dans beaucoup de campagnes, les paysans mettent toujours, en temps d'orage, un morceau de fer sous les poules couveuses pour empêcher les œufs de virer.—*La Nouvelle France.*

Propriétés médicinales de la millefeuille (herbe à dindes)

Cette plante, vulgairement appelée sous le nom d'herbe à dindes, d'herbe aux coupures, d'herbe aux charpentiers, est très commune dans les campagnes, et croît particulièrement sur le bord des chemins. Elle a des propriétés éminemment électrisantes, et sert à préparer des cataplasmes froids ou chauds qu'on applique avec succès sur les coupures et les plaies; froids, il suffit de piler les feuilles, les jeunes tiges et les fleurs de la plante et d'en appliquer le résidu sur la plaie qu'on veut cicatriser; chauds, il faut faire bouillir ces mêmes parties de la plante et en composer un cataplasme. Des sommités fleuries de la millefeuille, des échêches, sont employées en infusion, à la dose de deux ou trois pincées dans une pinte d'eau, pour calmer les coliques d'estomac.

Nouvel en-tête de la "Gazette des Campagnes."—Nous donnons aujourd'hui à notre feuille un nouvel en-tête que nous avons fait graver il y a déjà quelques mois, en vue d'une toilette nouvelle, sous le rapport des types, que nous avons décidé de faire à notre journal: mais le peu de recettes que nous recevons depuis quelques mois pour abonnement, nous a empêché de mettre notre plan à exécution. Cette gravure représente le village de Ste Anne; nous y voyons l'Eglise, le Collège, le Couvent, l'Ecole d'agriculture et une partie des maisons comprises dans le village. Le dessin a été exécuté par M. Peter O'Leary, professeur anglais au Collège. Nous regrettons que le graveur n'ait pas suivi le modèle tel qu'il lui a été donné; car la gravure telle qu'elle est laisse à désirer, tandis que le dessin était parfait.



PROVINCE DE QUÉBEC

CHAMBRE DU PARLEMENT.

Bills Privés

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec," elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec" en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publié dans le district concerné, et remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis, devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,

Greffier du Conseil Législatif.

C. M. MUIR,

Greffier de l'Assemblée Législative.

Québec, 10 Août 1875

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869

DANS l'affaire de Napoléon Dion, marchand ferblantier, de la ville de Fraserville.

Failite:

Le failli n'a fait une cession de ses biens, et les créanciers sont notifiés de se réunir à Fraserville, au domicile du failli, le trentième jour d'Août courant, à dix heures du matin, pour recevoir un état de ses affaires, et nommer un syndic.

J. ELZ. POUJIOT,

Syndic provisoire.

Fraserville, 14 Août 1875.

MUSIQUE NOUVELLE I.

MUSIQUE VOCALE:

Les deux mères	Boissière	35
Histoire d'oiseau	"	35
La chasse aux papillons	"	35
Noble coursier	Henrio	35
Mademoiselle	Boissière	35
Pauvre rose	M. A. D.	35
Amour et prière	Lachman	35
Les lognettes magiques	Gariboldi	35
Le dernier de l'orpheline	Boissière	35
La fauvette et la prison	"	35
Les trois gâteaux	"	35
L'Annonciateur: elle prie, elle attend!	Ben. Tayoux	40
A Saint-Basile	Pessard	30
Chanson de Jean Prouvaire	Holindé	36
Amour et caprice	Bovary	25
Chanson d'été	Kupès	50

MUSIQUE INSTRUMENTALE:

Le lys	Spindler	40
Transports joyeux	Lambert	85
Souviens-toi	Spindler	40
Andalusia, valse	L'énavaire	75
Les gondoles	Delorme	50
Heureux heures	"	50
Chant du Lazzarone	Kowalski	70
Paysane	Marmontel	75
Bergère	Kowalski	60
Ross des Alpes	Spindler	40
Bouquet de violettes	"	46
Feuilles d'automne, valse	Dauids	70
Nuit d'Asie	Marmontel	75
Pauvre fleur	Spindler	40
Feuilles d'automne	Kowalski	60
Méditation	"	60
Sur l'A triatique	"	60
Dreaming on the lake	Lott	80
Nuit et jour, valse	Lainothe	80
La jolie hongroise, valse	Fischer	60
Colombino, Polka	Dessaux	50

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pizzas et harmoniums, Éditeur de musique,
114 rue St. Jean, QUÉBEC.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, août 1875.

L'ESCOMTE autorisé sur les envois AMÉRICAINS, jusqu'à
nouvel ordre, sera de 12 par cent.

JAMES JOHNSON,

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les
journaux autorisés à le publier.